



## Lettre d'info # 1 - Avril 2024

---

### Conseils de saison

#### Un printemps précoce favorable à la pousse de l'herbe !

Des températures plutôt élevées et une pluviométrie conséquente, les 2 ingrédients sont réunis pour une pousse de l'herbe maximale en ce début de printemps. On observe une avance importante par rapport aux années précédentes, en termes de sommes de températures et donc, de stades de développement avec le week-end du 13-14 avril particulièrement estival.

**En plaine**, les 850°C jour sont atteints depuis mi-avril. Les premières récoltes ont débuté sur les parcelles précoces avec comme objectif, la qualité des fourrages récoltés. Cette coupe précoce permettra une repousse dans de bonnes conditions pour une 2<sup>nde</sup> coupe ou un pâturage estival.

Sur les secteurs où la portance a retardé la mise à l'herbe, profitez de ces conditions de pousse, pour débrayer certaines parcelles, c'est-à-dire faucher les parcelles prévues au pâturage de printemps qui ont déjà une hauteur supérieure à mi-botte. Et surtout, ne pas faucher ras ! En fauchant haut (7-8 cm), vous aurez de l'herbe feuillue dès le prochain tour.

Les premières graminées ont déjà épié. Pour limiter les refus, maintenez un chargement suffisant sur les parcelles de pâture et réduisez la complémentation.

**A 600-700 m d'altitude**, on a dépassé les 700°C jour, le déprimage des parcelles de fauche doit être fini pour ne pas pénaliser le rendement. Les premières récoltes précoces, type ensilage ou enrubannage démarrent.

**Dans les zones plus élevées (800 à 1000 m)**, on a dépassé les 500°C, le 1<sup>er</sup> tour de pâture devrait être terminé et il faut arrêter le déprimage sur les parcelles que vous destinez à la fauche. Les parcelles pas encore pâturées, en fonction de leur hauteur, peuvent être réservées pour la fauche. Elles rentreront dans le circuit après la récolte. Privilégier une fauche haute pour favoriser la repousse.

Sommes de températures en base 0-18° depuis le 1<sup>er</sup> février :

| Date du relevé        |          | 8/4/24    |      |      |                      |                   |                                |
|-----------------------|----------|-----------|------|------|----------------------|-------------------|--------------------------------|
|                       |          | Somme T°C |      |      |                      | 2024              |                                |
|                       | Altitude | 2024      | 2023 | 2022 | Normale<br>2013-2023 | T° moy<br>sur 7 j | Précipitations<br>(mm sur 7 j) |
| <b>Albi</b>           | 172 m    | 763°      | 599° | 627° | 614°                 | 15°               | 21                             |
| <b>Dourgne</b>        | 202 m    | 767°      | 615° | 649° |                      | 15°               | 11                             |
| <b>Tanus</b>          | 537 m    | 617°      | 514° | 506° | 492°                 | 13°               | 20                             |
| <b>Montredon Lab.</b> | 566 m    | 569°      | 536° | 520° | 482°                 | 10°               | 20                             |
| <b>Anglès</b>         | 750 m    | 508°      | 381° | 389° |                      | 11°               | 15                             |
| <b>Lacaune</b>        | 820 m    | 466°      | 344° | 313° |                      | 11°               | 8                              |
| <b>Murat</b>          | 1022 m   | 442°      | 342° | 301° |                      | 9°                | 6                              |

### Rappel : Pourquoi utiliser les sommes de températures ?

Elles permettent de prédire, quel que soit l'endroit où se situe la parcelle, la date à laquelle le stade phénologique étudié (démarrage de la végétation, épi 10 cm, début épiaison, floraison) sera atteint.

On réalise la moyenne des températures journalières (mini et maxi) à partir du 1er février, que l'on additionne tous les jours, avec un plafond à 18°C, lorsque les moyennes seront supérieures à cette température, et 0°C si celles-ci sont négatives.

Pour suivre l'évolution des sommes de températures :

retrouvez le bulletin Herbe Infos tous les 15 jours dans le Paysan Tarnais et sur le site internet de la Chambre d'agriculture du Tarn.

## Réussir ses récoltes d'herbe précoces

### Une teneur en matière sèche à maîtriser

|                   | Teneur en MS | Remarques  |
|-------------------|--------------|--|
| Ensilage          | 30-35%       | Un pré-fanage de 24 à 48 h permet d'atteindre ces valeurs. Attention, des pertes de valeurs alimentaires interviennent si le séchage au sol dépasse 2 à 3 jours. Pour les plantes moins riches en sucre, comme le dactyle ou la luzerne, il faudra veiller à augmenter le taux de matière sèche du fourrage (35 à 40 %) et utiliser un conservateur. |
| Enrubannage       | 50-60%       | Le temps de séchage au sol est de 2 jours environ.   |
| Séchage en grange | 50-60%       | Attention, il faut que la dernière couche rentrée ait atteint 85 % de MS.<br>A noter que les variétés tétraploïdes sont plus difficiles à sécher.  |

### Une hauteur de fauche de 7-8 cm

Pour :

- un meilleur séchage par une meilleure circulation de l'air,
- une reprise plus rapide de la végétation,
- une meilleure valeur alimentaire car on récolte surtout les feuilles,
- limiter les risques de pollution du fourrage par la terre.

### Un taux de sucre important pour la fermentation

**Dans l'après-midi, le taux de sucre est environ 20 % plus important que le matin,** grâce à la photosynthèse, mais une fauche après la levée de la rosée permet de mieux conserver les feuilles des légumineuses.

Taux de sucre élevé = baisse rapide du pH et meilleure conservation du fourrage fermenté.  
Pour le séchage en grange, le taux de sucre n'intervient pas dans la conservation. Il reste bien sûr important pour la richesse en énergie, mais la récolte peut se prévoir plus tôt en journée pour avoir le temps de faner en préservant les légumineuses.

### **Le chantier d'ensilage et d'enrubannage : des précautions à prendre**

Faner dès que possible pour limiter les pertes de sucre liées à la respiration.  
Hacher finement le fourrage surtout si la teneur en MS est élevée pour supprimer le maximum d'air.



---

## **Récoltes des méteils fourrages**

- Le repère à surveiller est le **stade de la céréale majoritaire** (sauf si vous avez principalement des protéagineux dans le mélange) car c'est la valeur alimentaire de la céréale qui évolue le plus rapidement (avec baisse de l'énergie et de la MAT).
- Comme pour l'herbe, le stade de récolte dépend de vos objectifs :

| <b>Stade de la céréale</b>   | <b>Rendement /ha</b> | <b>Valeur alimentaire</b>           |
|------------------------------|----------------------|-------------------------------------|
| Gonflement à début épisaison | 4 à 6 TMS            | 0.8 – 0.85 UFL/kg MS - 10 à 17% MAT |
| Début épisaison à épisaison  | 6 à 8 TMS            | 0.75 à 0.8 UFL/kgMS - 9 à 15% MAT   |
| Grain laiteux pâteux         | 8 à 12 TMS           | 0.7 à 0.8 UFL/kg MS - 7 à 12% MAT   |

- Attention, l'évolution d'un stade à l'autre est rapide et la perte de valeur alimentaire après le début d'épisaison aussi.
- Anticipez bien vos récoltes et observez régulièrement vos parcelles.
- Il faut également faire en fonction de la culture qui va suivre dans votre rotation pour avoir la période de semis optimale.
- Viser 30 à 35 % de MS pour une récolte en ensilage, 50 à 60% en enrubannage pour une bonne conservation. En fonction du stade de récolte choisi, cela pourra prendre plus ou moins de temps.



---

## Ça se passe de l'autre côté de la haie...



- Une journée porte-ouverte sur la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou le jeudi 16 mai 2024 pour échanger sur les solutions face au changement climatique. Toutes les infos - [ici](#)
- Un réseau thématique « Finition à l'herbe sous SIQO » en bovins viande se met en place.

Pour en savoir plus sur le réseau - [ici](#).

Pour avoir le retour d'expérience de l'EARL Nègre dans le Ségala - [ici](#).

---



## L'accompagnement personnalisé de la Chambre d'agriculture

### **Vous souhaitez mettre en place un pâturage tournant performant ?**

Nous vous proposons un accompagnement SUIVI PÂTURAGE de 3 à 4 visites au cours de la saison, pour mettre en place et ajuster la sole de pâturage. Un pâturage optimisé c'est de l'herbe de qualité et des surfaces gagnées !

### **Vous souhaitez l'avis d'un conseiller sur l'état de vos prairies et la conduite à tenir pour les régénérer ?**

Nous vous proposons une visite TOP FOURRAGES de 2 à 3 h sur votre exploitation avec un diagnostic de l'état de vos prairies et des préconisations de remise en état si besoin.

## **Vous souhaitez réfléchir plus globalement sur les pistes d'amélioration possible de votre système fourrager ?**

Nous vous proposons un accompagnement **BATIR ET AMELIORER SON SYSTEME FOURRAGER** avec :

- une visite pour analyser vos pratiques et identifier les points forts et marges de progrès de votre système.
- une visite pour vous présenter des optimisations répondant avec vos aspirations.

Contact : Nathalie CASTEL (Assistante des conseillers fourrages) - 05 63 48 83 84.



## **Des pratiques innovantes ? Des expériences à partager ? Des envies de sujets à aborder ?**

Faites nous part de vos idées en 3 clics.  
Merci à vous.

[Cliquez ici](#)

## **Accès aux anciens articles de la Newsletter Fourrages**

[Cliquez ici](#)



Action cofinancée par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne  
L'Europe investit dans les zones rurales

### **Les conseillers Fourrages à votre écoute :**

**Caroline  
AUGUY**

Conseillère fourrages  
Montagne-Lauragais

**06 69 32 03 37**  
**05 31 80 99 70**

**Alexis  
GANGNERON**

Conseiller fourrages  
Ségala-Gaillacois

**06 69 08 92 74**  
**05 63 48 83 83**

**Emmanuel  
CAMPAGNE**

Prairies naturelles  
et gestion des  
surfaces pastorales

**05 63 48 84 31**

**Maëva  
COLOMBET**

Conseillère Cultures  
fourragères

**06 69 45 08 56**  
**05 63 48 83 87**



## Chambre d'Agriculture du Tarn

Service Agronomie Productions

96 rue des agriculteurs

CS 53270

81011 ALBI CEDEX 9

<https://tarn.chambre-agriculture.fr>

Cet e-mail a été envoyé à [n.castel@tarn.chambagri.fr](mailto:n.castel@tarn.chambagri.fr)

Vous recevez nos actualités car vous avez souscrit à un de nos services.

Pour une bonne réception, ajoutez notre adresse mail à votre carnet d'adresses :

**[fourrages@tarn.chambagri.fr](mailto:fourrages@tarn.chambagri.fr)**

Conformément au règlement n°2016/679, dit Règlement général pour la protection des données (RGPD), vous retrouverez toutes les informations sur vos droits et notre politique de protection des données personnelles sur notre site internet à l'adresse suivante <https://tarn.chambre-agriculture.fr/pratique/donnees-personnelles-ca81/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations sur des prestations, formations et actualités réglementaires, vous pouvez vous désinscrire à tout moment en cliquant sur :

[Se désinscrire](#)



© 2020 Chambre d'Agriculture du Tarn